

CONNAITRE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA235	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1039,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 15/11/2024 au 15/11/2024

OBJECTIFS

- Cibler les attentes et besoins de produits ou de services d'assurance du client.
- Conseiller une solution pertinente à partir de l'évaluation des besoins du client.
- Argumenter et justifier les solutions de gestion et de souscription du ou des contrats d'assurance proposées.
- Explorer les opportunités réglementaires, économique ou commerciales pour développer son portefeuille client.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

L'intervenant expose les grands principes liés aux ENR et échange avec les participants sur les conséquences assurantielles

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Contexte et enjeux des ENR (politique, situation énergétique, cadre réglementaire, incitations financières)

1. Du Grenelle I au Grenelle II
2. Consommation d'énergie et émission de gaz à effet de serre des parcs immobiliers.
3. Importance des dépenses d'énergie au niveau des ménages ou des entreprises
4. Objectifs d'économie d'énergie
5. Objectifs d'émission de gaz à effet de serre
6. Moyens mis en oeuvre

B. Panorama de « l'offre développement durable »

1. Solaire thermique
2. Solaire photovoltaïque
3. Pompes à chaleur (principes, caractéristiques)
4. Systèmes de ventilation (Performances, risques, compatibilité)
5. Isolants
6. Perméabilité à l'air des bâtiments

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation construction
Souscripteurs

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA024 - AA063

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1039,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/07/2024 à 19:13